

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/621e76a0-eba9-4052-a019-9e385ac22f11>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/621e76a0-eba9-4052-a019-9e385ac22f11> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Martinez Jeremy](#)

Date de soutenance : 11-12-2019

Directeur(s) de thèse : [Drago Guillaume](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [Ecole doctorale Georges Vedel Droit public interne, science administrative et science politique \(Paris\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit public

Classification : Droit

**Mots-clés libres** : Droit constitutionnel, Économie, Droits et libertés, Droits et libertés économiques, Droit économique, Juge constitutionnel, Phases préparatoires, Examen de constitutionnalité

**Mots-clés** :

- Droit constitutionnel - France
- Liberté économique - France
- Droit économique - France


**Résumé** : Ce travail a pour objectif de définir les droits et libertés économiques protégés par le Conseil constitutionnel, afin de procéder à une systématisation de la jurisprudence constitutionnelle. Pour y parvenir, il nous a fallu compléter l'analyse jurisprudentielle avec celle des phases préparatoires des décisions. Cette méthode de recherche révèle que les droits et libertés économiques apparaissent au cours des années 1980. Cela n'est pas un hasard. C'est en réponse à une critique omniprésente d'un « gouvernement des juges » que les droits et libertés économiques ont été créés par le Conseil constitutionnel. En voulant montrer qu'il n'était pas un juge qui gouvernait, le Conseil a constitutionnalisé des principes présentés comme imposés par la « réalité des faits ». Ces droits et libertés ne seraient donc pas issus d'une adhésion à des principes économiques, mais découleraient plutôt de la construction de l'office d'un juge empirique. Ce positionnement atypique de l'institution permet de comprendre le sens de ces droits et libertés : ce sont des droits et libertés fondamentaux interprétés à l'aune de l'anticipation de leur application dans un marché, et ayant pour objet la protection d'intérêts économiques. À partir de cette définition centrée sur le marché, il a alors été possible de procéder à une nouvelle systématisation de la jurisprudence constitutionnelle. Le contenu des droits et libertés économiques est déterminé, non pas à partir d'un domaine économique, mais d'une analyse fondée sur la protection d'un ordre de marché. Toute l'originalité et le potentiel de ces droits et libertés réside ici : sans pour autant obéir à une analyse économique du droit, ces exigences aboutissent à l'adoption d'une nouvelle matrice référentielle permettant de renouveler tout le corps des droits et libertés.

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2019PA020030  
Type de ressource : Thèse

---